

AU PRINTEMPS PROCHAIN, LES ÉCOLOGISTES CAPITALISERONT-ILS ÉLECTORALEMENT SUR NOTRE ÉTÉ CANICULAIRE ?

Jérôme Fourquet

05/09/2026

L'été 2026, marqué par de nombreux épisodes caniculaires, semble avoir renforcé la sensibilité des Français aux enjeux environnementaux. Mais les précédents montrent que l'exposition directe aux pollutions ou aux catastrophes naturelles ne se traduit pas forcément par une progression du vote écologiste. Dans plusieurs territoires frappés par des inondations, des incendies ou une pollution durable, les équilibres électoraux sont restés stables, voire ont davantage profité au Rassemblement national, comme l'analyse Jérôme Fourquet, directeur du département Opinion et stratégies d'entreprises de l'Ifop.

L'été caniculaire que nous venons de traverser, marqué par des records de température, des cours d'eau quasiment à sec, des feux de forêt ravageurs dans plusieurs régions, mais également des phénomènes météorologiques extrêmes (orages très violents, tornades...) ont incité certains observateurs et commentateurs à pronostiquer un véritable choc d'opinion dans la population française. Les premiers sondages réalisés à chaud (sans mauvais jeu de mots...) semblent bien indiquer que ces événements hors norme ont nettement dopé la sensibilité aux problématiques environnementales. La part des sondés considérant comme « prioritaire » le thème de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique est ainsi passée de 47% en janvier dernier à 64% à la fin du mois d'août, selon une enquête Ifop-Fiducial pour *Sud Radio*¹.

Pour autant, s'agit-il d'un mouvement d'opinion passager, comme on en a déjà enregistré après d'autres étés caniculaires, ou sommes-nous en train d'assister à une bascule profonde de l'opinion publique en la matière ? Sur le plan électoral, et à huit mois du scrutin présidentiel, la question peut se formuler ainsi : l'été 2026 constituera-t-il, pour reprendre le concept forgé par l'historien et

politiste Paul Bois², un « traumatisme historique », c'est-à-dire un événement suffisamment lourd pour marquer durablement les esprits et modifier substantiellement les comportements électoraux ? L'avenir nous le dira. Mais l'analyse des résultats électoraux dans différents territoires touchés par une grave pollution ou par des catastrophes naturelles ces dernières années peut déjà fournir certains éléments de réponse.

Les zones les plus polluées ne votent pas davantage pour Les Écologistes...

Lors des élections européennes de 2019, la liste Europe Écologie – Les Verts (EE-LV) emmenée par Yannick Jadot était arrivée troisième et avait obtenu le score flatteur de 13,5% sur le plan national. Pour autant, il semble que les contextes de pollutions environnementales locales n'aient pas dopé outre mesure le vote en faveur de cette liste. Elle n'atteignait ainsi, par exemple, que 5,9% des voix à Salsigne, commune de l'Aude dans laquelle fut exploitée pendant plusieurs décennies une très importante mine d'or, activité ayant généré des milliers de tonnes de résidus pollués aux métaux lourds et à l'arsenic³. Avec le vent, les poussières polluées sont disséminées sur un très large périmètre. Le ruissellement des eaux de pluie entraîne les métaux lourds dans les nappes phréatiques et dans l'Orbiel, cours d'eau qui serpente dans la région. Bien que depuis de nombreuses années, presse locale et associations publient des informations alarmantes sur la teneur en arsenic de la terre et de l'eau de la vallée de l'Orbiel et que les autorités sanitaires déconseillent à la population de consommer les légumes des potagers ou l'eau des puits, les habitants de Salsigne comme ceux des communes situées en aval dans la vallée ne se mobilisèrent guère en faveur de la liste écologiste qui enregistra des scores de 9,4% à Villalier, 10,2% à Conques-sur-Orbiel et 13,2% à Lastours, soit des niveaux proches de la moyenne départementale audoise s'établissant à 10,2%. Même constat à plusieurs centaines de kilomètres de là, dans certaines communes mosellanes. La liste de Yannick Jadot ne recueillit ainsi que 6% des suffrages à Carling, territoire lourdement pollué par des décennies d'activité d'une très importante plateforme carbochimique, ou 10,6% (soit en dessous de la moyenne départementale de 11,3%) à Dieuze, où l'exploitation d'une saline depuis le Moyen-Âge, puis des industries chimiques en activité durant une bonne partie du XX^e siècle ont légué un lourd passif environnemental.

En Haute-Savoie, l'audience de la liste EE-LV fut en revanche bien meilleure, puisque Yannick Jadot y obtint 18,1% des voix. Dans ce département, une zone est soumise à un problème de pollution atmosphérique aiguë : la vallée de l'Arve. En hiver, sous l'effet combiné de la météo, de la circulation automobile importante et du chauffage au bois, pratique très répandue dans la zone, les particules fines s'accumulent dans la vallée et créent un dense nuage de pollution. Mais à

l'exception de Chamonix (20,7%), les autres communes de la vallée votèrent un peu moins pour la liste EE-LV que le reste du département. Elle atteignait ainsi les scores de 18,3% à Sallanches, 16,1% à Thyez, 15,5% à Bonneville, 14,1% à Marignier, 13,9% à Ayse, 12,4% à Cluses, 10,8% à Magland et 10,7% à Scionzier. Si dans plusieurs de ces communes, les scores étaient donc relativement importants, on ne constatait pas toutefois de prime électorale par rapport à la moyenne départementale, en dépit de cette exposition spécifique à une pollution atmosphérique chronique.

Le littoral girondin est, quant à lui, non pas confronté à la pollution atmosphérique, mais à un phénomène d'érosion marine assez prononcé, ce qui questionne sur la politique d'aménagement du territoire qui a été menée au cours des dernières décennies et qui a abouti à une urbanisation très proche de la côte, soit autant de thématiques sur lesquels les écologistes se sont positionnés de longue date. Or, les résultats de la liste Jadot dans cette zone furent assez moyens et s'inscrivaient en deçà de la moyenne départementale girondine de 15,3% (tirée par des scores élevés dans l'agglomération bordelaise). Dans la commune la plus touchée par le recul du trait de côte, Soulac-sur-Mer, la liste EE-LV ne réalisait que 10,5% des voix. Les scores étaient proches dans les communes de La Teste-de-Buch (11,3%), Lège-Cap-Ferret (11,6%), Vendays-Montalivet (11,2%), Naujac-sur-Mer (10,6%), Hourtin (12,8%) ou Carcans (9,7%). À l'instar de ce que l'on a observé dans des territoires marqués par une grave pollution liée à leur passé industriel, la forte exposition à ce phénomène naturel de l'érosion marine, aggravé par le dérèglement climatique et la montée du niveau de la mer, n'a donc pas eu d'effet stimulant sur le vote EE-LV.

... tout comme les territoires frappés par des catastrophes naturelles

De la même manière, on peut s'interroger pour savoir si l'exposition à différentes catastrophes naturelles modifie ou non les comportements électoraux des populations concernées et les rend plus sensibles aux discours politiques accordant une large place à la question de la transition écologique et reliant directement ces catastrophes (inondations et crues destructrices, feux de forêt...) au dérèglement climatique.

Au cours des deux années ayant précédé l'élection présidentielle de 2022, la France a hélas connu plusieurs catastrophes de ce type. Ainsi, en octobre 2020, à la suite de la tempête Alex, des crues dévastèrent les vallées de la Roya, de la Vésubie et de la Tinée dans l'arrière-pays niçois. Le bilan humain fut dramatique (dix morts et huit disparus), des villages entiers furent défigurés : destruction d'habitations, infrastructures emportées par les torrents, coulées de boue recouvrant

tout et modifiant durablement les paysages. Quand l'élection présidentielle eut lieu, les stigmates de la catastrophe étaient encore très visibles et ces vallées étaient loin d'avoir pansé leurs plaies. Mais pour traumatisant qu'ait été cet événement, il n'a, pour autant, manifestement pas produit d'effets électoraux significatifs ni modifié le système de valeurs et les visions du monde des populations locales. Plus précisément, le vote Jadot y était faible et le vote Mélenchon, candidat qui avait placé la planification écologique au cœur de son programme, ne progressait pas par rapport à 2017. Comme le montre le tableau ci-dessous, les rapports de force électoraux sont en effet demeurés très stables entre 2017 et 2022 et les lourds dégâts causés par la tempête Alex n'ont pas entraîné localement de mouvements d'opinion en faveur des candidats au positionnement écologiste le plus affirmé.

Les résultats des élections présidentielles de 2017 et 2022 dans des communes des vallées de la Roya et de la Vésubie

Communes	% J.-L. Mélenchon		% M. Le Pen		% E. Macron		% Y. Jadot
	2017	2022	2017	2022	2017	2022	2022
Saorge	48%	46,1%	11,5%	10,2%	20,9%	18,7%	4,9%
St-Martin-Vésubie	10,9%	9,3%	25,8%	23%	16,3%	17,9%	3,8%
La Bollène-Vésubie	14,5%	9,8%	32,7%	31,7%	18,6%	18,9%	3,4%
Breil-sur-Roya	26,6%	23,5%	29,5%	27,8%	15,6%	19,2%	3,2%
Lantosque	15,1%	12,3%	39,6%	40,5%	15,1%	15,1%	2,7%

On observe la même stabilité générale des rapports de force électoraux et l'absence de dynamique en faveur de Yannick Jadot et de Jean-Luc Mélenchon entre 2017 et 2022 dans les communes situées à proximité de la Garonne marmandaise dans le Lot-et-Garonne, zone qui connut en février 2021, soit un peu plus d'un an avant le scrutin présidentiel, la crue la plus importante depuis quarante ans, qui inonda de nombreux villages et hameaux pendant plusieurs jours.

Si l'eau provoque régulièrement des catastrophes naturelles, le feu frappe lui aussi le pays. Ainsi,

en août 2021, près de 7000 hectares furent détruits par l’incendie de Gonfaron dans le Var, qui fit deux morts et vingt-six blessés. Les dégâts furent considérables et le traumatisme profond. Mais, là non plus, dans les communes pourtant dévastées par les flammes, les équilibres électoraux n’en furent pas bouleversés et ni Yannick Jadot ni Jean-Luc Mélenchon ne bénéficièrent d’un basculement d’une partie de la population locale vers l’écologie politique.

Les résultats des élections présidentielles de 2017 et 2022 dans des communes touchées par l’incendie de Gonfaron

Communes	% J.-L. Mélenchon		% M. Le Pen		% E. Macron		% Y. Jadot
	2017	2022	2017	2022	2017	2022	2022
Le Cannet des Maures	14,8%	12,9%	35,3%	35%	17,1%	23,2%	2,8%
Gonfaron	17,9%	13,7%	37,3%	38,2%	14%	18,6%	2,7%
Vidauban	14,9%	14%	41,5%	40,9%	14,6%	18,6%	2,4%
Le Luc	15,3%	15,5%	38,8%	38,6%	16,3%	20,1%	2,4%

Plus récemment, durant l’hiver 2023-2024, des communes du Pas-de-Calais ont été touchées à deux reprises par d’impressionnantes inondations à seulement quelques mois d’intervalle. Au début du mois de novembre 2023, sous l’effet des tempêtes Ciaran et Domingos, plusieurs rivières, dont l’Aa et la Lys, ont connu des crues exceptionnelles, qui ont noyé sous les eaux pendant plusieurs jours des villages entiers. Puis, en janvier 2024, en raison de précipitations hors normes, de nouvelles inondations se produisirent sur le même territoire, frappant des populations qui se remettaient à peine de la crue de novembre. Le désarroi et la colère étaient immenses dans la région. Mais les écologistes ne firent guère recette lors des élections européennes qui se déroulèrent en juin, soit cinq mois seulement après la seconde inondation.

Le vote EE-LV est certes traditionnellement faible dans le Pas-de-Calais, mais les scores de la liste furent résiduels dans les communes les plus touchées par les deux inondations successives. Ainsi, pour une moyenne départementale de 3,6%, la liste écologiste ne recueillit que 3,9% à Lestrem, 2,9% à Aire-sur-la-Lys, 2,5% à Arques ou Saint-Venant, 2% à Beaurainville et Théroutte et 1,7% à

Blendecques, commune parmi les plus sinistrées et dont plusieurs dizaines d’habitants avaient été évacuées lors de la crue de novembre. Les scores de La France insoumise étaient à peine plus élevés dans ces communes et se situaient nettement en dessous de la moyenne départementale (8,4%) de ce parti.

Le Rassemblement national (RN), quant à lui, est, on le sait, historiquement très implanté dans le Pas-de-Calais. Partant d’un niveau déjà très élevé, la liste emmenée par Jordan Bardella améliora d’un peu de plus de 4 points son score sur le plan départemental par rapport à 2019. Pourtant, comme le montre le tableau ci-dessous, les progressions furent nettement supérieures dans les zones sinistrées.

Scores comparés du RN aux européennes de 2019 et 2024 dans des communes du Pas-de-Calais touchées par les inondations de l’hiver 2023-24

Communes	% RN en 2019	% RN en 2024	Évolution
Blendecques	41,5%	50,7%	+ 9,2 pts
Saint-Venant	34,1%	49,8%	+ 15,7 pts
Arques	36,4%	48%	+ 11,6 pts
Thérouanne	32%	46,5%	+ 14,5 pts
Lestrem	28,6%	44%	+ 15,4 pts
Aire-sur-la-Lys	34,1%	42,6%	+ 8,5 pts
Beaurainville	33,4%	40,4%	+ 7 pts
Ensemble du Pas-de-Calais	38,1%	42,4%	+4,3 pts

Tout se passe comme si c’était le RN qui avait tiré parti de la colère et du désarroi de toute une partie de la population locale. Le parti lepeniste dénonça l’incurie supposée des pouvoirs publics et des collectivités locales et joua sur un sentiment d’abandon très présent. Une manifestation organisée le 13 janvier 2024 à Blendecques, commune de 4900 habitants, réunit ainsi plusieurs

centaines de personnes qui demandèrent aux autorités des mesures, notamment le curage des fossés, pour éviter de nouvelles inondations⁴ et dénoncèrent le manque de réactions des autorités à la suite de la première crue pour anticiper et éviter la seconde inondation.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Conclusion

Nul ne peut prédire l'avenir et les pronostics électoraux sont une pratique des plus incertaines. Ces différents exemples récents, relevant de territoires et de configurations diverses, nous montrent toutefois que les populations frappées par des événements climatiques extrêmes ne les perçoivent pas forcément comme des conséquences du dérèglement climatique. Ou si elles les perçoivent comme telles, cette exposition douloureuse aux manifestations de ce phénomène ne les conduit pas significativement et mécaniquement à voter pour des formations politiques qui alertent pourtant depuis longtemps sur la gravité du réchauffement climatique et qui dénoncent un certain nombre de choix de société le favorisant.

1. Sondage réalisé *on line* du 25 au 26 août 2026, auprès d'un échantillon national représentatif de 1000 personnes.
2. Paul Bois, *Paysans de l'Ouest*, Paris, Flammarion, 1978.
3. Sarah Finger, « Mines dans l'Aude : « un environnement dévasté et une population malade » », *Libération*, 4 mars 2019.
4. Margaux Marcant, « Blendecques : plusieurs centaines de personnes expriment leur ras-le-bol concernant les inondations », *L'Indépendant*, 13 janvier 2024.